

Session d'Edimbourg – 1904

Motion en faveur de la réglementation de la neutralité

L'Institut de Droit international

Réuni à Edimbourg,

Se référant au vœu exprimé par les membres de la Conférence de La Haye et s'associant à l'initiative prise par M. le Président Roosevelt,

Exprime le désir que les divers Etats se préoccupent de donner à la neutralité une réglementation plus parfaite et plus conforme aux nécessités du temps présent.

*

(27 septembre 1904)